



LE 19 NOVEMBRE : PREMIER PAS POUR UN MOUVEMENT PUBLIC/PRIVÉ

La fédération CGT Education Recherche Culture appelle ses syndiqué·es et les travailleur·ses dans l'animation à participer à la grève du 19 novembre appelée par l'USPAOC, rejointe par Sud et CNT et très largement relayée par France Animation en lutte.

Plus que jamais, nous revendiquons :

Un financement des associations par :

- le financement de fonctionnement assuré par l'Etat et non par la philanthropie
- l'arrêt de la politique d'appel à projet qui met en concurrence des associations, développe le dumping social et provoque le désengagement des bénévoles et des usager·es qui se sentent utilisé·e·s par des projets ne répondant pas à leurs besoins.

La reconnaissance par les employeur·ses des métiers de l'Éducation populaire par :

- l'arrêt total au recours de contrats précaires et dérogatoires notamment, le CEE. Les employeur·ses ne doivent plus avoir la possibilité d'engager des volontaires sur des postes de professionnel·les.
- Le CDI à temps plein doit devenir la règle. Non aux temps partiels imposés !
- Une augmentation substantielle des salaires
- la rémunération du temps de préparation
- la garantie d'une évolution professionnelle par des titres professionnels inscrits au RNCP, reconnus nationalement (BPJEPS...)
- un taux d'encadrement permettant de rendre un service de qualité
- la fin du statut d'animateur·trice technicien·ne au profit du statut de professeur·se d'activités et revalorisation au même salaire que les animateur·trices (indice 280 minimum).
- L'amélioration des conditions et de l'organisation de travail
- la fin de l'amplitude horaire démesurée : Une heure d'encadrement égale à une demie journée de travail.
- rémunération des temps de trajet entre domicile -travail et entre travail-travail lorsque la personne a plusieurs employeur·ses.

Cette journée s'inscrit dans un moment :

- Luttés contre la mise en place de l'avenant 182 dans la commission paritaire de négociation et dans les associations, et pour des conditions de travail permettant aux animateur·trices de faire un travail de qualité
- Mise en place d'un observatoire sur les conditions de travail et d'emploi dans la convention collective Éclat
- Enquête d'Hexopée et du Fonjep mettant en évidence la pénurie d'animateur·trices et les énormes difficultés de recrutement.
- Rencontre entre le cabinet de Sarah El Haïry et les organisations syndicales représentatives le 18 novembre
- Concertation entre le cabinet de Sarah El Haïry, les organisations patronales du secteur et les collectivités publiques le 24 novembre.

Nous continuons de penser qu'une grève unitaire public/privé est indispensable pour faire entendre les revendications de l'ensemble des salarié·es de l'animation quel que soit leur statut. La grève du 19, dans ce contexte, doit être le premier pas vers une réponse d'ampleur de notre branche. La FERC CGT a initié en ce sens une large intersyndicale afin de construire par la suite une riposte public-privé sous la forme d'une nouvelle initiative de grève dès décembre, afin d'imposer nos revendications.